

Cherbourg-en-Cotentin, le 25 avril 2019



Département de la Manche

Direction de la mer et des ports

Affaire suivie par : Thierry Leteissier

T. 02 33 44 77 15

F. 02 33 44 77 20

Courriel : agence.portuaire.nord@manche.fr

Nos Réf : APN – TL/CS 18 D046

Madame, Monsieur, membre du conseil portuaire,

Le conseil portuaire du port de Dielette, dont l'ordre du jour figure en annexe, se réunira :

**le mercredi 19 juin 2019 à 10h30
au Pôle de proximité des Pieux**

Les documents concernant les affaires inscrites vous seront communiqués, prochainement, par mes services.

Pour les titulaires, en cas d'empêchement, il vous appartiendra de vous faire représenter par un des suppléants. La liste des membres composant le conseil portuaire est accessible sur le lien suivant : <http://transports.manche.fr/espace-pro-conseils-portuaires.asp>.

Je vous remercie de bien vouloir me confirmer votre présence par retour de courriel.

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, membre du conseil portuaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le président du conseil départemental,
et par délégation,
Le responsable de l'agence portuaire nord

Thierry Leteissier

**CONSEIL PORTUAIRE
DU PORT DÉPARTEMENTAL DE DIELETTE**

**Réunion du mercredi 19 juin 2019
Au pôle de proximité des Pieux à 10h30**

- ORDRE DU JOUR -

- 1 - Approbation du compte rendu de réunion du 28 novembre 2018**
- 2 - Rapport d'activité du port 2018**
- 3 - Budget exécuté 2018**
- 4 - Budget primitif 2019**
- 5 - Point sur les travaux**
- 6 - Point sur la réception et le traitement des déchets d'exploitation**
- 7- Questions diverses**